

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : spec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-679454

100932

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3678

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Télé. :

RASSIF - Mohammed

27/08/1960

N°18, Rue Med El Jaydi, Quartier

des hôpitaux

CASABLANCA

0600386123

Total des frais engagés : 2569,44 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR MOHAMED RASSIF BENNOUNA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
ECHOCARDILOGIE
4, Bd Khouribga - Casablanca
Tél 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

Date de consultation :

13 JAN. 2022

Nom et prénom du malade :

RASSIF Mohammed

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Copainite retractile gauche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASABLANCA

Le : 03/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AN. 2022 13	c. r. K12,1 (4 unit)		550,00	INP : 091027391 Dr Mohamed ZAICH BENOUNA RHUMATOLOGUE VERTEBROLOGUE - OSTÉOPATHIE ECHOGRAPHIE Bd Khouribga Casablanca TÉL 0322540600 / 06511940

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES MAUSOLEES D. SIJELMASSI Bouchra 30, Rue Mausolee Casablanca - Tél: 05 72 96 78 00	13/11/2022	459,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
117 AV. 2 Mai Angle Rue de Rome N°35 Etage 2 Casablanca	Facture 14/10/22	13 ANN x 12	#1560F

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
ODF PROTHÈSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 35533411			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

Diplômé de la faculté de médecine de LYON

Spécialiste en Rhumatologie

Vertébrothérapie et Médecine Manuelle-Ostéopathie

Echographie appliquée à la rhumatologie

Surveillance des risques toxiques professionnels.

ORDONNANCE

Casablanca, le

13

2022

M. Rassif

Mohamed

Faire faire par MKDE
membre supérieur
avec :

Vingt
goulée

séances de rééducation du
à raison de trois par semaine

- + Micromobilisations de la scapulo-humérale de type Menell.
- + Mobilisation passive de l'omoplate.
- + Stabilisation rythmique dans les secteurs libres.
- + Posture progressive et indolore en contracter relâcher vers les secteurs limités.
- + Physiothérapie antalgique.
- + Pas de MECHANOTHERAPIE.

Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
DOCTEUR EN MEDICINE
VERTEBROTHERAPIE, OSTÉOPATHIE
ECOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
Tél: 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

8, Bd Khouribga (Angle place de la Victoire) 2^{me} Etage-Apt. N°8-
CASABLANCA- MAROC

Tél. : 00 212 5 22 54 06 00

Urgence : 00 212 6 61 19 40

36

E-mail : bennouuna.ms@gmail.com

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA
Diplômé de la faculté de médecine de LYON

Spécialiste en Rhumatologie
Vertébrothérapie et Médecine Manuelle-Ostéopathie
Echographie appliquée à la rhumatologie
Surveillance des risques toxiques professionnels.

13 JAN 2022
NOTE D'HONORAIRES

M^r Rassif M. Mohamed

Consultation spécialisée	C2	= 300,00
Infiltration	K12,5	= 250,00

		Total = 550,00

Arrêté la présente note d'honoraires à la somme de cinq cent cinquante dirhams.

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGIE
VERTEBROPATHIE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
Tél 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

8, Bd Khouribga (Angie place de la Victoire) 2^{me} Etage-Apt. N°8-
CASABLANCA- MAROC

Tél. : 00 212 5 22 54 06 00 Urgence : 00 212 6 61 19 40 36
IF : 43305783 ; ICE : 001923384000007.
E-mail : bennouna.ms@gmail.com

Facture N°14/2022

- Prénom et nom : Mr Rassif Mohammed
- Diagnostic : Rééducation du membre supérieur
- Désignation des actes suivant nomenclature : 13AMM
- Nombre de séances : 12
- Montant total des honoraires : 1560.00DHS
- Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille cinq cent soixante dirhams
- Date début du traitement : 07-02-2022
- Date de fin de traitement : 03-03-2022
- Détail des séances :
 1. Le 07-02-2022
 2. Le 09-02-2022
 3. Le 11-02-2022
 4. Le 14-02-2022
 5. Le 16-02-2022
 6. Le 18-02-2022
 7. Le 21-02-2022
 8. Le 23-02-2022
 9. Le 25-02-2022
 10. Le 28-02-2022
 11. Le 01-03-2022
 12. Le 03-03-2022

Casablanca le 04-03-2022



- Prénom et nom : Mr Rassif Mohammed
- Diagnostic : Rééducation du membre supérieur
- Désignation des actes suivant nomenclature : 13AMM
- Nombre de séances : 20
- Montant total des honoraires : 2600.00DHS
- Arrêter le présent devis à la somme de : Deux mille six cent dirhams

Casablanca le 25/01/2021

KINEZ
117, Av. 2 Mars Angle Rue
de Rome N°35 Etage 2
Casablanca